

Venir en France, à l'UPJV, avec une bourse d'excellence Eiffel



L'UPJV participe au Programme de bourses France Excellence Eiffel, développé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. Ce programme permet aux établissements d'enseignement supérieur d'accueillir les meilleurs étudiants internationaux en master et en doctorat, en leur offrant des bourses d'études attractives.

Vous êtes étudiant international et vous souhaitez venir à l'UPJV avec une bourse Eiffel ?

Vous devez répondre aux critères de candidature du programme pour pouvoir candidater

(<https://www.campusfrance.org/fr/le-programme-de-bourses-eiffel>) et notamment effectuer des études (Master ou Doctorat) parmi ces deux grands champs disciplinaires couvrant sept domaines d'études :

• **Les sciences et techniques :**

- Biologie et santé
- Transition écologique
- Mathématiques et numérique
- Sciences de l'ingénieur et de l'ingénierie

• **Les sciences humaines et sociales :**

- Histoire, langue et civilisation française
- Droit et Science politique
- Economie Gestion

Contactez l'Espace Campus France de votre pays d'origine ou le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France, pour être orienté et conseillé ;

Contactez votre (futur) responsable de master ou votre (futur) directeur de thèse pour obtenir son soutien

Contactez la Direction des Relations internationales de l'UPJV pour connaître les modalités et la date limite de dépôt des candidatures auprès de l'établissement.

Attention: La date limite de dépôt des dossiers à l'UPJV est différente de la date limite de réception des dossiers par Campus France. Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Direction des Relations Internationales

Esther Caron

esther.caron@u-picardie.fr

Une fois les éléments de votre dossier déposés à l'UPJV, l'établissement examine votre candidature.

Si l'UPJV accepte votre candidature, elle effectue le dépôt en ligne de votre dossier, sur le site dédié de Campus France.

Attention : Seule l'UPJV est habilitée à déposer un dossier de candidature auprès de Campus France. Les candidatures envoyées directement par les étudiants ou transmises par des établissements étrangers seront

déclarées inéligibles.

CALENDRIER SESSION 2023

- Ouverture de l'appel à candidature : fin septembre 2023
- Date limite de dépôt des dossiers à l'UPJV : 11 décembre 2023
- Date limite de réception des dossiers par Campus France : 10 janvier 2024
- Annonce des résultats : 1ère semaine d'avril 2024

GUIDE ET RÈGLEMENT

Guide de dépôt des candidatures du programme Eiffel – Session 2024 et Règlementation de la Bourse Eiffel – Session 2024 sont à retrouver en ligne :

<https://www.campusfrance.org/fr/le-programme-de-bourses-france-excellence-eiffel>